

# Fiche de données techniques

## Filtre à baïonnette Dräger X-plore® Pad P2 NR

<b>1.0 Informations générales</b>	
1.1	Fabricant Dräger Safety AG & Co. KGaA Revalstraße 1, D – 23 560 Lübeck, Allemagne
1.2	Désignation Filtre X-plore® à baïonnette Pad P2 NR
1.3	Réf. Dräger 67 38 002
	Code EAN 4026056001279
1.4	Application Protection respiratoire contre les particules en association avec une pièce faciale spécifique. Etendue de la protection comme indiquée dans la documentation du produit, les normes techniques et les règles d'application.
1.5	Normes applicables DIN EN 143:2007 et DIN EN 14387:2008
1.6	Homologation Attestation CE de type, délivrée par l'institut accrédité et agréé IFA, Alte Heerstr. 111, 53757 St. Augustin, Allemagne

<b>2.0 Conception &amp; Construction</b>	
2.1	Connection à la pièce faciale L'X-plore® Pad P2 à baïonnette peut être utilisé avec un filtre anti-gaz X-plore® associé à un couvercle Pad X-plore®, afin de créer un filtre combiné ou comme filtre Pure P2 filter en association avec le support et le couvercle Pad.
2.2	Matériaux Média filtrant: obtenu par fusion-soufflage (matériau non-tissé filtrant mécaniquement et chargé électriquement)
2.3	Conception Le filtre anti-particules Pad est en forme de goutte.
2.4	Principe de fonctionnement La filtration des particules s'opère par une filtration combinée mécanique et une filtration chargée électrostatiquement
2.5	Durée de stockage 3 ans (2+1)
2.6	Dimensions Diamètre extérieur: 100 x 80 mm (L x l) Hauteur: 9 mm Volume du filtre: 55 ml
2.7	Poids Hors emballage: env. 5 g

<b>3.0 Performances</b>		(Indications minimum conformément à la norme, résultats effectifs sur demande)	
3.1	Efficacité de filtration des particules	Aérosols de test: Efficacité minimum:	Chlorure de sodium, huile de paraffine 94 % NaCl, 94 % huile de paraffine
3.2	Résistance respiratoire	à ½ x 30 litres/min, flux constant à ½ x 95 litres/min, flux constant	0.7 mbar 2.4 mbar
3.3	Résistance mécanique	Résistant aux chocs et aux vibrations selon la DIN EN 143:2007	

# Fiche de données techniques

## Filtre à baïonnette Dräger X-plore® Pad P2 NR



### 4.0 Documentation

- 4.1 Marquage Chaque filtre est marqué selon l'143:2000, indiquant la référence de commande, le numéro de lot, la désignation, la norme applicable, la date d'expiration et le marquage d'homologation: **CE 0158**.
- 4.2 Modes d'emploi Pour chaque paire de filtre: en 6 langues - Anglais, Allemand, Français, Espagnol, Italien, néerlandais
- Par unité de conditionnement: 19 langues additionnelles - Portugais, Norvégien, Suédois, Danois, Finlandais, nish, Letton, Lituanien, Estonien, Polonais, Tchèque, Slovaque, Slovène, Hongrois, Bulgare, Roumain, Grec, Turc, Russe, Chinois.

### 5.0 Emballage et Conditionnement

- 5.1 Emballage Les filtres sont conditionnés par paire dans un sachet en plastique. 10 paires sont conditionnées dans une boîte en carton, suffisamment robuste pour assurer leur transport et leur stockage dans des conditions normales. Cette boîte est refermée par une étiquette d'usine indiquant la référence, le numéro de lot, la désignation, le type de filtre, la quantité et la date d'expiration.
- 5.2 Unité de conditionnement 10 paires

### 6.0 Remarques et restrictions d'utilisation

- 6.1 Utilisation du système Adapté pour une utilisation avec :
- Tous les demi-masques Dräger X-plore® avec raccord à baïonnette: Dräger X-plore® 3300 et Dräger X-plore® 3500
  - Tous les masques complets Dräger X-plore® avec raccord à baïonnette: Dräger X-plore® 5500
- 6.2 Restrictions d'utilisation Le filtre est conforme aux exigences minimum de la norme, selon la classe et le type de filtration indiqués. Les valeurs de laboratoire peuvent être différentes de celles mesurées dans la pratique. Ceci peut avoir pour conséquence un temps de claquage plus ou moins long. L'utilisateur doit lire et comprendre les instructions d'utilisation. De plus, la connaissance de **toutes** les règles applicables est absolument nécessaire (en particulier les restrictions d'utilisation). Informations complémentaires sur demande.

**Dräger Safety AG & Co. KGaA**